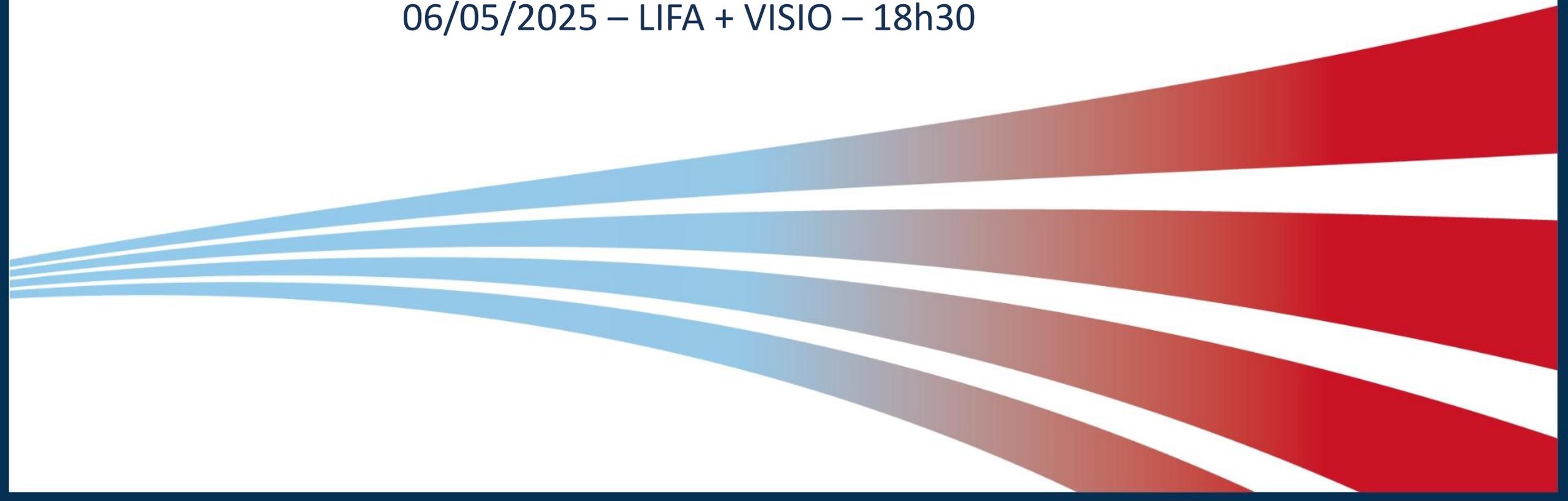




LIGUE D'ÎLE-DE-FRANCE
D'ATHLÉTISME

PV2 - CSO

06/05/2025 – LIFA + VISIO – 18h30



Participants

- Présents CSO : Micheline ALTMAN-JARDY – Joëlle BERNARD – Petr DOBIAS - Jean-Luc GUERQUIN-KERN - – Claude LACHEREST - Françoise LAVILLE
- Invités – avant validation par le CD LIFA : Rodolphe DARSAU-CARRE- Didier HUEBER (Visio)
- Visio : André ROBERT - Guillaume GUILOINEAU – Françoise LAVILLE
- Excusés : Moh BOUZID - Eric JAFFRELOT – Fabrice JOSEPH
- Assistes : Hatem BEN-AYED – Irène MOREAU
- Début à 18h35 FIN : 21h40

1/ Point sur le déroulement des 1^{ers} tours



- Tour de tables avec un retour des délégués CSO
- Elite Poule A : André - Problèmes (E-Logica) assez transparents pour les participants – Athlètes non licenciée ajoutée sur le terrain
- Elite Poule B : Olivier ARNOUX – Rapport OK
- Elite Poule C : J Luc : Pb de dossards en double E-Logica). Photo-Finish HS d'où 3 relais en manuel
- Promo N2A : Claude – Athlète licencié haïtien (mais Français) - Photo lente à lire . Plus d'1h30 de retard.
- Promo N2C : Claude et Petr – 1 seul Pb Photo (cable arraché). Jury perche peu habitué (retard) - Pb d' éclairage en fin de journée car 1h de retard .
- Promo N2D : Françoise – Problèmes électrique résolus juste à temps. Orage = 30 mn d'arrêt – Pb photo - Changement avant les 30 mn : Quid si il y a du retard ? Bien cadrer la tolérance – Coupure de courant juste pour la proclamation des résultats.
- Régionale : Petr et Moh – RAS – Peu de changement

1/ Point sur le déroulement des 1^{ers} tours



- Promo N2B : J Luc
- Dépôt de certaines compositions d'équipes tardives(9h20). Pas d'impact car seulement 2 épreuves de lancers à 9h30. Epreuves suivantes à 11h – le secrétariat a pu finir sereinement les modifications
- Problème de sécurité récurrent
- Changement d'ordi photo après la marche hommes . Ajout de 1/10 le lendemain et recalcul des points (Point 0 différent entre les 2 ordinateurs .
- Eviter de mettre le saut en hauteur F en même temps que 100 haies (9/18 athlètes étaient sur les 2). La cheffe juge n'a pas respecté la dérogation à la règle 26.2 des essais reportés en Interclubs ce qui a pénalisé les athlètes
- 3 athlètes de BSG déclarés mutés alors que ce n'était pas le cas (ancien club dissout).

1/ Point sur le déroulement des 1^{ers} tours

- Retour rapports JA plutôt positifs. Une altercation à l'Isle Adam
- Focus sur E-Logica :
 - Athlètes 1 et 2 mal notés sur E-Logica
 - Pas de N° de dossard
 - Relais pas simples à gérer

Directeur de réunion : AJOUTER 1 ADJOINT .

2/ Traitement des réclamations

Elite/N1/N2 – Poule A

EFCVO

Sur la saisie des résultats, nous avons constaté des erreurs sur nos équipes.

En effet, sur le javelot féminin, le résultat est saisi au nom de Dubois Pauline or, il s'agit de Fabi Capucine. Perf : 23m92

Egalement sur les résultats du 1500m hommes, il y a une inversion sur les chronos entre Mitelieu Damien et Bilombi Daniel.

Merci d'avance pour la rectification.

- Décision? Pauline : Pas modif demandée . Pauline sur la feuille donc Capucine a lancé sous un faux nom = 0 points
- 1500 m : Accepté car Pb dossards E-Logica

2/ Traitement des réclamations

Elite/N1/N2 – Poule A

EFCVO

Également une erreur sur le résultat ci-dessous alors que l'athlète déposé sur la feuille d'équipe est Noa CLAVIERE

GUIYOULE Ethan	400m Haies (91) / SEM	Finale 2	4	58"82	734		CAM/08	04/05
-------------------	--------------------------	----------	---	-------	-----	--	--------	-------

:

Merci d'avance

➔ Décision? – Pb E-Logica car les 2 athlètes n'étaient pas dans l'équipe mais bien dans l'épreuve. CLAVIERE OK

2/ Traitement des réclamations

Elite/N1/N2 – Poule A

EA Saint Quentin en Yvelines

La performance de Clémence GAROT (EASQY) au disque F n'est pas sur les résultats de la compétition. Je vous transmets ci-joint la feuille envoyée à la ligue avec les ajouts ou apparait bien Clémence GAROT mais n'a pas été ajouté par la ligue. Le jury a autorisé l'athlète à participer au concours sans prévenir personne mais le secrétariat n'a pas enregistré ses performances.

Après vérification il s'avère que l'athlète n'apparaissait pas dans la feuille de composition. Après être allé voir le délégué CSO qui ne semblait pas forcément au courant nous nous interrogeons de savoir qui a pris cette décision. Le responsable aurait dû vérifier la feuille de composition mais il me semble à minima que les torts sont un peu partagés entre la ligue et le club. Par ailleurs le jury ayant autorisé l'athlète à participer au concours sans problème il me semble singulier de ne pas valider ses performances. Il aurait été préférable avant le début de l'épreuve de signaler au club ce problème pour que nous puissions apporter la preuve de notre bonne foi et faire officiellement le changement.

Nous vous demandons de bien vouloir réintégrer les perfs de Clémence dans les résultats à minima hors concours. Nous estimons qu'une athlète n'a pas à subir les erreurs successives de la ligue, du club et du jury. Au passage pour ma gouverne personnel j'aimerais bien avoir les articles du règlement des compétitions et de celui des interclubs qui autorise la suppression des performances à posteriori ?

Athlète ajoutée sur le terrain par le jury

→ Décision? Athlète NON Licenciée .

2/ Traitement des réclamations

Promo N2A

Orsay Gif Athlé

Il y a une erreur, ou du moins des calculs bizarres dans les résultats. Sur les feuilles de résultats remises en fin de compétition, il nous manque 3 perfs (sur la hauteur Femme, le disque Femme et le marteau Femme). Sur athlé direct dans les résultats des épreuves, elles apparaissent bien, par contre dans le total équipe elles n'y sont pas.

Le total équipe d'athlé direct et différent du total équipe des feuilles de la compétition. Bref il y a un sac de nœuds autour de ces 3 performances.

- Problème de MAJ de la base licencié dans E-Logica.
- Problème de E-Logica qui confond 8 perfs mutés/étrangers avec 8 athlètes

2/ Traitement des réclamations

Promo N2A

AC Arpajonnais

Après contrôle des résultats nous nous rendons compte que notre athlète Ronan Moisan n'apparaît pas sur la marche 5000m.

Nous avons les dossards 13 et 4, il est arrivé quelques secondes après notre premier marcheur Arnault Denebourg.

Cela entraîne une perte d'environ 250 points ce qui nous permettrait de finir 7eme et donc de jouer le maintien et non la descente. C'est donc un résultat ayant une conséquence importante pour nous.

Comment pouvons nous faire appel quant à ce résultat non pris en compte ?

→ Décision? Licences non maj sur E-Logica donc athlète non comptabilisé.
Rectifié

2/ Traitement des réclamations

Promo N2B

Val d'Europe Montevrain Athlétisme

Notre club a participé aux interclubs hier (Dimanche)dans la poule NATIONAL 2 B à PARIS .

Nous souhaitons porter réclamation sur un fait que nous ne trouvons pas normal du fait d'être en concurrence avec un autre club du même département et de confier l'animation de cette journée à une personne de ce club, car nous avons constaté beaucoup de prise de position ou de remarques déplacées voir limite de la moquerie ..

Pour nous cette journée reste une journée conviviale dans la bonne humeur et dans l'esprit des interclubs , nous n'y voyons pas d'inconvénient, à condition qu'il y ait une neutralité totale envers tous les clubs. De plus les athlètes ont attendu sur la piste plus d'une heure pour la publication des résultats officiels pour la déclaration des résultats et de notre première place, il a rendu son micro et c'est éclipse.

Domage que cette journée se termine comme cela, nous souhaitons qu'au second tour que cela ne se produise pas..

Autres points que nous voulons vous soulever car certaines mauvaises langues parleront .. nous avons bien veillé à respecter le règlement des chaussures pour tous les athlètes et notamment celle de M.AMDOUNI notre international qui a bien couru avec des pointes réf. Nike dragon fly au pied

Car je pense que des petits malins viendront encore essayer de nous porter préjudice .

→ Réponse? No Comment

2/ Traitement des réclamations

Promo N2B

Neuilly Plaisance Sports

Dans le prolongement de notre communication téléphonique je te confirme les informations suivantes:

En reprenant les points par épreuves pour notre club NEUILLY-PLAISANCE-SPORTS dans SIFFA nous arrivons au total de 36120 points. Et dans le classement général il est de 35203 points.

Soit un delta de 917 points.

→ Décisions? Même souci de la gestion des Mutés/Etrangers. Rectifié

2/ Traitement des réclamations

Promo N2C

Chronométrateur manuel

Il y a eu lors de cette réunion plusieurs soucis avec le chronométrage électrique. Si nous avons pu récupérer le chrono manuel de la 1ère série du 100m masculin, il semble que ce ne soit pas le cas sur le 1500 masculins dont les résultats, exceptés pour les 3-4 premiers, sont totalement erronés.

Chronométrateur Fédéral, j'étais au chronométrage manuel de la réunion et j'ai en ma possession les temps (manuels donc) de cette course. Etant sur mon lieu de travail, je ne les ai pas sur moi, mais je pourrais éventuellement vous les transmettre dès ce soir.

→ Décision? Les temps ont été rétablis par Frédéric BOURCIER ce mardi

2/ Traitement des réclamations

Promo N2D

Athletic Clubs 92 (2)

Dans les résultats des championnats interclubs lifa promo N2D qui se sont déroulés à Nogent/Marne le 03/05/2025 sur le 200m féminin la 4ième est Johane SABRI VINCENT, or dans les résultats c'est : identité non communiqué.

Sur Athlé live son nom apparaît bien.

Merci de mettre son nom.

Bien cordialement

Yvon LE MAUX

→ **Décision? RGDP - Impuissants**

Sur le Si-FFA apparait sur la fiche acteur:

Mes performances sont visibles sur athle.fr : **Non**

2/ Traitement des réclamations

Promo N2D

VGA Saint-Maur

En regardant les résultats nous nous sommes aperçus qu'il y avait une erreur dans l'équipe de relai 4x100m de la VGA.

Nous vous contactons en toute bonne foi pour savoir s'il est encore possible de rectifier sachant que cela ne changera rien au résultat.

C'est bien David Jaquet-Crétides (N° de Licence 1787907) qui a couru et non David Zébou qui était inscrit sur le relai 4x400.

En vous remerciant pour votre compréhension et l'attention que vous apporterez à cette demande.

Sportivement.

Sabine Atride

Présidente VGA Saint Maur Athlétisme

→ Décision? Bénéfice du doute (si les starters ont appelé David...) : On modifie

2/ Traitement des réclamations

Régionale

Entente Sénart Athlétisme

Je viens de consulter les résultats des Championnats Interclubs LIFA division Régionale qui ont eu lieu le 04 Mai à L'Isle Adam.

Pourriez-vous vérifier la performance du 4x400m Féminin d'Entente Sénart Athlétisme (finale 2) ? Elles ont été créditées de 3'39"15 et cela me surprend un peu.

→ Décision? 2 résultats erronés : Perfs des gars enregistrées : Corrigé

3/ Point sur le règlement des interclubs

Problème règlement 2025

Le règlement 2025 est un copié collé du règlement 2024 qui avait été modifié pour avoir une Nationale 2 à 13 clubs au 1^{er} tour.

En 2025, nous n'avons que 12 clubs et je vous propose cette modification qui est à l'avantage des clubs.

Qualifications pour le 2^{ème} tour :

- A l'issue du 1^{er} tour, les équipes de la division NATIONALE 2 ayant les 8 meilleurs totaux constitueront la **Finale Nationale 2**.
- Les équipes de la division NATIONALE 2 non retenues pour la Finale Nationale 2 ainsi que les **5 meilleures équipes** de la division PROMON2A constitueront la **Finale PromoN2A**. (règlement 2025 = les 4 meilleures équipes de PN2A sont en finale PN2A)
- Idem pour les N2B et N2C
- - Les équipes de la division PROMON2C non retenues pour la Finale PromoN2C ainsi que les 2 meilleures équipes de la division PROMON2D constitueront la **Finale PromoN2D**. **Trois équipes supplémentaires** seront retenues pour la Finale PromoN2D par comparaison des équipes classées 3^{ème} à 5^{ème} de la division PROMON2D et des 3 meilleures équipes de la division REGIONALE.

3/ Point sur le règlement des interclubs



- Les équipes des divisions PROMON2D et REGIONALE non retenues pour la Finale PromoN2D, ainsi que les équipes ayant les **9 meilleurs totaux des INTERCLUBS DEPARTEMENTAUX**, constitueront la **Finale Régionale**. (seulement 8 sur le règlement 2025)
- Le choix a été fait – suite à un vote 7 contre 1 - de ne pas remplacer les clubs forfaits et constituer ainsi 2 poules de 9

4/ Validation des résultats

Nationale 2		Score
075184	ENTENTE PUC SF	52972
095022	EA CERGY PONTOISE (2)	51707
077111	PAYS DE FONTAINEBLEAU	50990
094006	ASA MAISONS-ALFORT	49641
093007	CA MONTREUIL 93 (2)	48922
095043	E FRANCONVILLE CESAME VO (2)	48160
094103	US IVRY	47142
094004	AO CHARENTON	46773
092122	AC COLOMBES	45440
078108	ATHLE 78	45391
093057	GA NOISY-LE-GRAND	44760
091012	ES MONTGERON	41830

PromoN2A		Score
091032	ELAN 91	45364
093073	SAINT DENIS EMOTION	45226
091097	ESSONNE ATHLETIC	45103
094007	ES SUCY EN BRIE	43739
091139	ORSAY GIF ATHLE	42303
092111	Athle 92 (2)	41734
093018	LIVRY GARGAN ATHLETISME	40410
091029	AC ARPAJONAIS	40267
075184	ENTENTE PUC SF (2)	38188

PromoN2B		Score
077132	VAL D'EUROPE MONTEVRAIN ATHLETISME	45170
077108	BUSSY ST GEORGES	43926
092001	AC BOULOGNE BILLANCOURT	43493
093021	DYNAMIC AULNAY CLUB	41068
091038	LISSES AC	40819
091135	SAVIGNY ATHLETISME 91	40812
094101	ENTENTE ATHLETISME 94 (2)	40240
093023	NEUILLY PLAISANCE SPORT	35917
094051	ASFI VILLEJUIF ATHLETISME	32233

PromoN2C		Score
091013	ATHLE 91 (2)	45936
094026	VINCENNES ATHLETIC	43445
078478	GRAND PARIS SEINE & OISE ATHLE(2)*	43174
095075	CC TAVERNY	40963
094022	US CRETEIL	39139
077031	VALLEE DE LA MARNE ATHLETISME 77	38398
077113	SENART COMBS BRIE ATHLE	37694
077152	AVON ATHLETISME CLUB	37434
078124	GALLY AC	34964

PromoN2D		Score
092132	ATHLETIC CLUB 92 (2)	42560
077142	SAVIGNY SENART ATHLETISME	39975
077040	UMS PONTAULT-COMBAULT	38346
077013	AC DU PAYS DE MEAUX	35908
078033	SO HOUILLES	35496
075178	SCUF	34319
094049	VIE AU GRAND AIR DE ST MAUR	34203
091099	SAINT MICHEL SPORTS ATHLETISME	28561
075033	US METRO TRANSPORTS	(forfait)

Régionale		Score
091145	ENTENTE SENART ATHLETISME	38488
092049	LEVALLOIS SC	36900
092034	USM MALAKOFF	31765
077118	US NEMOURS ST PIERRE ATHLE	30530
091118	US GRIGNY	30378
095051	L'ISLE ADAM AC	27970
077089	MARNE ET GONDOIRE	24471
095002	AAS SARCELLES ATHLETISME	11563
078012	LE CHESNAY-ROCQUENCOURT 78 ATH	

5/ Implantation des poules 2^{èmes} tour

Finale PromoN2C - Samedi 17 mai 2025 - Mantes La Jolie			Score	OK	Finale PromoN2D - Samedi 17 mai 2025 - Antony			Score	OK
091013	ATHLE 91 (2)	45936			092132	ATHLETIC CLUB 92 (2)	42560		
094026	VINCENNES ATHLETIC	43445			077142	SAVIGNY SENART ATHLETISME	39975		
078478	GRAND PARIS SEINE & OISE ATHLE(2)*	43174			077031	VALLEE DE LA MARNE ATHLETISME 77	38398		
095075	CC TAVERNY	40963			077113	SENART COMBS BRIE ATHLE	37694		
094022	US CRETEIL	39139			077152	AVON ATHLETISME CLUB	37434		
091135	SAVIGNY ATHLETISME 91	40812			078124	GALLY AC	34964		
094101	ENTENTE ATHLETISME 94 (2)	40240			077040	UMS PONTAULT-COMBAULT	38346		
093023	NEUILLY PLAISANCE SPORT	35917			091145	ENTENTE SENART ATHLETISME	38488		
094051	ASF VILLEJUIF ATHLETISME	32233			092049	LEVALLOIS SC	36900		

5/ Implantation des poules 2^{èmes} tour

Finales Ré				nales			
077013	AC DU PAYS DE MEAUX	35908	1				
078033	SO HOUILLES	35496	2				
075178	SCUF	34319	3				
094049	VIE AU GRAND AIR DE ST MAUR	34203	4				
091099	SAINT MICHEL SPORTS ATHLETISME	28561	5				
092034	USM MALAKOFF	31765	6				
077118	US NEMOURS ST PIERRE ATHLE	30530	7				
091118	US GRIGNY	30378	8				
095051	L'ISLE ADAM AC	27970	9				
	ASNIERES SPORTS ATHLETISME	32081	10				
	JA MONTROUGE	31757	11				
	ATHLETIC CLUB PAYS DE L OURCQ	30857	12				
	AS CHELLES	30381	13				
	CHAMPIONNET SPORTS	30091	14				
	COURBEVOIE ATHLETISME CLUB ET LOISIR	30019	15				
	UNION SPORTIVE ALFORTVILLE ATHLETISME	28988	16				
	Dptx8		17				
	Dptx9		18				
077089	MARNE ET GONDOIRE	(forfait)	19				
095002	AAS SARCELLES ATHLETISME	(forfait)	20				
078012	LE CHESNAY-ROCQUENCOURT 78 ATH	(forfait)	21				
075033	US METRO TRANSPORTS	(forfait)	22				

7/ Points divers

- Equipes non engagées dans les temps ? Forfait ou pénalité ?
- Idem pour jury
- Une équipe peut-elle refuser de monter en N2 : Non, elle risque juste de faire « le yoyo »
- Faire un sondage si 1 ou 2 tours ?
- Contrôle des chaussures au second tour? : Echanger avec la COTR

Prochaine réunion pour valider les résultats des finales